



# Formation URBA04

## Choisir sa procédure d'aménagement

Au 1er mars 2012, un nouveau dispositif est entré en vigueur pour les demandes d'autorisation d'urbanisme. Quelle procédure d'aménagement choisir pour mener à bien votre projet ?

### Public

- Élus
- Professionnels de l'aménagement (promoteurs, aménageurs et bailleurs sociaux)

**Durée :** 1 jour

**Prix (en inter) :** 580 € HT  
par personne pour le module complet  
[Voir nos tarifs dégressifs !](#)

**Prix (en intra) :** Nous consulter  
pour un groupe jusqu'à 10 personnes

### Objectifs opérationnels

#### Compétences finales attendues sur le terrain suite à la formation.

- Connaître les procédures d'aménagement et leur cadre de mise en œuvre
- Choisir la procédure adaptée en fonction du projet
- Conduire la procédure d'aménagement sur un territoire

### Contenus

- Les procédures d'aménagement :
  - La nouvelle définition du lotissement :
    - le permis d'aménager
    - la déclaration préalable
  - La division primaire
  - Le projet urbain partenarial (PUP)
  - La zone d'aménagement concerté (ZAC)
- Pour chaque procédure :
  - Les acteurs à associer
  - Les modalités administratives (délibération, actes notariés)
  - Les pièces constitutives du dossier
  - La concertation
  - Les liens avec la fiscalité
  - Les délais de mise en place et de paiement
- Études de cas :
  - État des lieux
  - Choix de la procédure
- Conclusion : les atouts et faiblesses des différentes procédures

### Formateurs

#### Auddicé urbanisme

Bureau d'études en urbanisme et aménagement.



**Urbaniste senior**  
Urbaniste confirmé